



AVIS

Conseil Économique Social & Environnemental Régional



Avis sur «Chapelle Corneille Auditorium de Normandie. Un nouvel équipement culturel exceptionnel pour toute la Normandie »

Résultat du vote :

UNANIMITÉ

**Rapporteur :
Mme Nicole LEROY**

La Chapelle Corneille Auditorium de Normandie, monument historique haut lieu du patrimoine rouennais, dont la restauration a été impulsée par la Région dès 1994, ouvrira ses portes le jeudi 4 février 2016.

Plusieurs aménagements ont été réalisés afin de permettre l'organisation de manifestations artistiques tournées vers le spectacle vivant : construction d'une scène mobile, traitement acoustique et scénographique, moyens de chauffage...

La Région souhaite mettre à disposition cet équipement culturel à titre gratuit pour le comité de partenaires culturels et de personnalités artistiques participant au projet culturel 2016 :

- L'opéra de Rouen Normandie,
- Le Chœur Accentus,
- Le Poème Harmonique,
- Le Hangar 23,
- L'Académie Bach,
- Les Musicales de Normandie,
- La Maison illuminée (Oswald Sallaberger).

Ces partenaires seront organisateurs de leurs spectacles respectifs, et la Région assurera une gestion en régie directe, permise notamment par le recrutement de deux emplois budgétaires permanents.

Ils devront également respecter les modalités d'occupation du lieu précisées par le règlement intérieur.

De plus, il est proposé de permettre à un prestataire, par une convention d'occupation du domaine public, d'installer une buvette dans un espace dédié.

Les partenaires ont présenté à la Région leur projet artistique pour l'année 2016 ainsi qu'un budget sollicitant des subventions d'un montant total de 106 000 € pour compléter les recettes provenant de la billetterie.

Le CESER souhaite, au regard des coûts importants engendrés par cette structure, qu'elle soit largement utilisée mais observe cependant que la programmation repose en partie sur la disparition d'une ancienne structure de l'agglomération rouennaise, le hangar 23.

Compte tenu de la multiplicité et de la diversité des partenaires, le CESER souhaite qu'une politique de communication concertée et efficace permette d'avoir une vue d'ensemble de l'offre culturelle. Il souhaite aussi que la programmation puisse faire place, au fil des années, à d'autres structures afin de promouvoir un esprit d'ouverture.

Le CESER se félicite de la mise en place de la Chapelle Corneille Auditorium de Normandie, qui rassemble des partenaires de haute réputation, et espère que la Région puisse accompagner sa démocratisation et la diversification de son public.

Déclaration des groupes

MONSIEUR DANIEL MARIE
Au titre de l'Union Syndicale Solidaires Haute-Normandie

Pour SOLIDAIRES, le site de la chapelle Corneille a déjà prouvé au cours des années la place qu'il peut avoir. Mais la culture se doit d'être partagée par le plus grand nombre.

Le hangar 23 a depuis des années répondu de par sa programmation à cette ouverture vers d'autres mondes. Un nouvel équipement doit compléter l'offre, pas la réduire.

Nous voterons cet avis